

**Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du
Canada**

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015
(Non audité)

Table des matières

Rapport de mission d'examen	2
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 9

Rapport de mission d'examen

Aux administrateurs de la
Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada

Nous avons procédé à l'examen de l'état de la situation financière de la Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada au 31 mars 2015, ainsi que des états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada s.r.l.

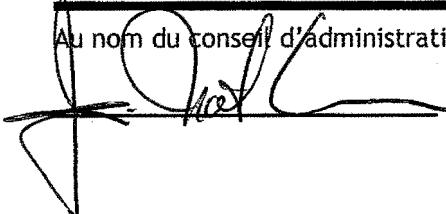
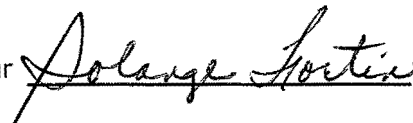
Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
3 juin 2015

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État de la situation financière
(Non audité)

31 mars	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation interne	Fonds d'affectation externe	2015	2014
Actif					
Court terme					
Encaisse	5 111 \$	- \$	64 409 \$	69 520 \$	127 771 \$
Placements temporaires (Note 2)	18 462	-	175 000	193 462	73 343
Débiteurs	29 451	-	-	29 451	30 161
Stocks	37 140	-	-	37 140	42 790
Frais payés d'avance	4 192	-	-	4 192	2 474
	<u>94 356</u>	<u>-</u>	<u>239 409</u>	<u>333 765</u>	<u>276 539</u>
Immobilisations corporelles (Note 3)	295 080	-	-	295 080	306 157
Placements (Note 2)	-	-	-	-	120 000
	<u>389 436 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>239 409 \$</u>	<u>628 845 \$</u>	<u>702 696 \$</u>
Passif et Soldes de fonds					
Court terme					
Créditeurs et frais courus (Note 4)	16 863 \$	- \$	- \$	16 863 \$	24 335 \$
Interfonds à payer (à recevoir)	9 100	(9 100)	-	-	-
Apports reportés	-	-	239 409	239 409	293 175
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (Note 5)	8 772	-	-	8 772	2 035
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (Note 5)	-	-	-	-	190 071
	<u>34 735</u>	<u>(9 100)</u>	<u>239 409</u>	<u>265 044</u>	<u>509 616</u>
Dette à long terme (Note 5)	177 426	-	-	177 426	-
	<u>212 161</u>	<u>(9 100)</u>	<u>239 409</u>	<u>442 470</u>	<u>509 616</u>
Soldes de fonds	177 275	9 100	-	186 375	193 080
	<u>389 436 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>239 409 \$</u>	<u>628 845 \$</u>	<u>702 696 \$</u>

Au nom du conseil d'administration:

 Administrateur  Administrateur

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
(Non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation interne	Fonds d'affectation externe	2015	2014
Produits					
Contributions des conseils, de l'AGA et autres	258 797 \$	- \$	202 423 \$	461 220 \$	571 050 \$
Vente de biens	18 374	-	-	18 374	23 328
Produits de location et d'intérêt	12 687	-	-	12 687	12 235
Dons	8 110	-	-	8 110	7 994
Projets	4 613	-	-	4 613	-
	302 581	-	202 423	505 004	614 607
Charges					
Sensibilisation au développement et à l'expansion	137 183	-	-	137 183	183 029
Jumelage	-	-	107 698	107 698	100 111
Fonds d'urgences internationales	-	-	68 349	68 349	179 674
Rémunérations	68 227	-	-	68 227	54 722
Contribution au Conseil général international	40 000	-	-	40 000	30 000
Frais généraux et administratifs	35 019	-	-	35 019	41 350
Fonds d'urgences nationales	-	-	26 376	26 376	99
Frais d'occupation des locaux	12 823	-	-	12 823	9 496
Amortissement des immobilisations corporelles	11 077	-	-	11 077	11 972
Intérêts sur la dette à long terme	4 957	-	-	4 957	9 388
	309 286	-	202 423	511 709	619 841
Insuffisance des produits sur les charges	(6 705)	-	-	(6 705)	(5 234)
Soldes de fonds, début de l'exercice	193 080	-	-	193 080	198 314
Virement interfonds	(9 100)	9 100	-	-	-
Soldes de fonds, fin de l'exercice	177 275 \$	9 100 \$	- \$	186 375 \$	193 080 \$

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État des flux de trésorerie
(Non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds - conseils, donateurs et clients	451 949 \$	626 772 \$
Sorties de fonds - fournisseurs, membres du personnel et récipiendaires de jumelage	(499 216)	(603 418)
Intérêts versés	(4 957)	(9 388)
	<u>(52 224)</u>	<u>13 966</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Augmentation des placements	(119)	(119)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(5 908)	(18 183)
Diminution nette de l'encaisse	(58 251)	(4 336)
Encaisse, début de l'exercice	127 771	132 107
Encaisse, fin de l'exercice	69 520 \$	127 771 \$

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2015

1. Méthodes comptables

Objectif de l'organisme	La Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'organisme a comme objectif de soutenir les activités nationales et internationales des conseils et des conférences de Saint-Vincent-de-Paul afin d'embrasser le monde dans un réseau de charité en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie dans une société plus juste. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, il est exonéré d'impôt et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt aux donateurs.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de l'exercice visé. Le poste à estimations significatives est la durée de vie utile des immobilisations corporelles.
Comptabilité par fonds	Le fonds de fonctionnement reflète les activités principales de l'organisme. Le fonds d'affectation externe reflète les montants affectés à des activités nationales, internationales et de secours et développement en cas de catastrophe de l'organisme. Le fonds d'affectation interne reflète les montants grevés d'affectation interne par le conseil d'administration pour des bourses d'études pour les jeunes.
Comptabilisation des produits	<p>L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.</p> <p>Les produits de location sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et les produits de ventes de biens sont constatés lorsque le produit est livré au client.</p>

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2015

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers	<p><u>Évaluation</u> L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.</p> <p>Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont l'encaisse, les placements, les débiteurs, les créditeurs et frais courus et la dette à long terme.</p> <p><u>Dépréciation</u> Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.</p> <p><u>Coûts de transaction</u> Pour les instruments financiers qui sont ultérieurement évalués au coût après amortissement, ils sont ajustés par les coûts de transaction aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.</p>						
Stocks	<p>Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le montant des stocks comptabilisé en charges durant l'exercice est de 36 693 \$ (2014 - 29 801 \$) et est inclut dans le compte achat de brochures, bulletins et traduction.</p>						
Immobilisations corporelles	<p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous :</p> <table><tr><td>Immeuble</td><td style="text-align: right;">5%</td></tr><tr><td>Mobilier et matériel</td><td style="text-align: right;">20%</td></tr><tr><td>Système informatique</td><td style="text-align: right;">30%</td></tr></table>	Immeuble	5%	Mobilier et matériel	20%	Système informatique	30%
Immeuble	5%						
Mobilier et matériel	20%						
Système informatique	30%						
Dépréciation des immobilisations corporelles	<p>Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.</p>						
Apports reçus sous forme de services	<p>Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.</p>						

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2015

2. Placements

Les placements sont des certificats de placement garanti dont la date d'échéance est en juin 2015, décembre 2015 et janvier 2016 et portant des taux d'intérêt respectif de 1,55%, 1,25% et 0,65%.

3. Immobilisations corporelles

	2015		2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	100 000 \$	- \$	100 000 \$	- \$
Immeuble	261 785	69 348	261 785	59 220
Mobilier et matériel	11 587	10 562	11 587	10 306
Système informatique	26 539	24 921	26 539	24 228
	399 911 \$	104 831 \$	399 911 \$	93 754 \$
Valeur comptable nette		295 080 \$		306 157 \$

4. Crédoeurs et frais courus

Le poste crédoeurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de 1 772 \$ (2014 - 2 441 \$).

5. Dette à long terme

	2015	2014
Prêt, 1%, renouvelable en juillet 2019, remboursable en mensualités de 883 \$, capital et intérêts, garanti par le terrain et l'immeuble avec une valeur comptable nette de 292 437 \$.	186 198 \$	192 106 \$
Moins : tranche échéant à moins d'un an	8 772	2 035
Moins : tranche renouvelable	-	190 071
	177 426 \$	- \$

Les remboursements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants: 2016, 8 772 \$; 2017, 8 860 \$; 2018, 8 949 \$; 2019, 9 039 \$; 2020, 9 130 \$. Les versements ont été calculés en fonction des paiements et taux d'intérêt actuels, en supposant que le renouvellement de la dette à long terme sera effectué aux conditions existantes.

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2015

6. Dépendance économique

L'organisme obtient 51% (2014 - 58%) de ses produits de contributions des conseils. Si ce financement ne continue pas et si l'organisme ne peut pas le remplacer, l'organisme ne pourrait pas continuer ses opérations au niveau actuel.

7. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.